

Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Neutralité finlandaise

Le nouveau gouvernement finlandais n'a pas présenté comme ses prédécesseurs le faisaient depuis 1947 une « politique de défense indépendante et sans alliance », mais une « politique de défense authentique ». Le premier ministre a affirmé devant le Parlement: « Nous ne vivons plus dans une Finlande marquée par le pacte signé avec la défunte URSS. » Cette nouvelle politique de défense devrait permettre à la Finlande d'approfondir ses collaborations dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité. Cependant, pour certains spécialistes, ceci ne signifie pas pour autant que la Finlande va demander une adhésion à l'OTAN. (TTU Europe, 29 avril 1999)

Suède, neutralité et maintien de la paix

La doctrine suédoise en matière de maintien de la paix semble évoluer. L'état-major a annoncé que le camp de formation de Soedretalje (35 km au sud-ouest de Stockholm) devrait désormais être orienté vers des missions « plus dures et plus dangereuses ». (TTU Europe, 6 mai 1999)

Suède: « BMP-1 » modernisés

Le 4 mai 1999, la firme tchèque VOP a remis officiellement le centième blindé transport de troupe BMP-1 modernisé à l'armée suédoise. Après la réunification de l'Allemagne, la Suède avait acheté 350 BMP-1 provenant des forces armées de l'Allemagne de l'Est (NVA). En avril 1997, VOP s'était vue confier la

modernisation de ces véhicules, qui devaient être rendus conformes aux normes OTAN. Les derniers véhicules seront livrés en 2001. Ils devraient rester opérationnels jusqu'en 2020.

Soutien des forces

Dans le cadre de son programme d'habillement du combattant, le ministère canadien de la Défense envisage de lancer une étude pour la conception du premier « soutien-gorge de combat » destiné au personnel féminin!

Tir d'essai pour le « Patriot PAC-3 »

Un missile de la dernière version (PAC-3) du *Patriot* a fait l'objet d'un tir d'essai, afin de vérifier, notamment le bon fonctionnement de son autodirecteur. Le test aurait été couronné de succès; le missile aurait réussi à intercepter une cible *Hera* à trajectoire balistique. La version PAC-3 doit permettre de procurer

au système *Patriot* une capacité, aussi bien DCA, anti-missile de croisière qu'anti-missile balistique de théâtre. (TTU Europe, 25 mars 1999)

« MLRS » et hélicoptères « Apache »

Déployés en Albanie, 18 *Lance-fusées multiples* (*Multiple Launch Rockets System* ou *MLRS* dans la terminologie OTAN) se trouvent directement sous les ordres de la Maison-Blanche, et non de l'OTAN. L'association de *MLRS* M-198 de 155 mm et d'hélicoptères *Apache* donne des résultats spectaculaires. En fonction du terrain à traiter, les M-198 encadrent d'abord l'objectif, interdisant les axes de pénétration ou de repli, puis le traitent à raison de 644 bomblets antichars et antipersonnels par fusée tirée. Par salve, chaque *MLRS* tire 12 fusées, soit 7728 bomblets. Les *MLRS* peuvent également tirer des *Army Tactical Missile System* (*ATCMS*) d'une portée de 100 km, chacun capable de libérer



Le BMP-1, en manœuvre sur un terrain d'exercice polonais. Il est ici équipé d'un canon de 73 mm et d'un missile antichar *Sagger*.



Le MLRS.

1000 bomblets. Après cette «pluie d'acier» les Apache s'occupent de ce qui reste dans la zone visée. Cette association permet de traiter un secteur d'une profondeur de 30 km. (TTU Europe, 29 avril 1999)

Exploration profonde en République fédérale de Yougoslavie

Dans la nuit du 20 au 21 mars, soit cinq jours avant le début des attaques aériennes contre la République fédérale de Yougoslavie, les premières équipes de reconnaissance profondes et de contrôle aérien américaines et britanniques ont été infiltrées. Elles travaillaient encore quinze jours plus tard. Pour «illuminer» les cibles, elles sont notamment équipées du désignateur laser Litton AN/PEQ-1A Soflam ou du Cilas DHY-307 pour les Français. (TTU Europe, 6 mai 1999)

Aide informatique dans le domaine des opérations

L'Air Force Command and Control Battlelab (Hurlburt Field, Floride) a mis au point un logiciel de gestion des ordres d'o-

pérations aériennes. Dénommé «Opus 2.45», ce logiciel utilise des feuilles de calcul Excel ainsi que des logiciels spécifiques provenant de l'économie civile. Il aide les unités à retrouver, dans des documents pouvant atteindre plusieurs centaines de pages, les quelques lignes qui les intéressent directement. Au lieu d'employer quatre ou cinq personnes pendant plusieurs heures, la recherche ne nécessite plus qu'un spécialiste. Elle diminue par deux le temps nécessaire et supprime les risques d'erreur. «Opus 2.45» possède, de plus, des fonctions autorisant la planification de mission. (TTU Europe, 29 avril 1999)

SUISSE

Nouveau rédacteur en chef à l'«ASMZ»

Le divisionnaire Louis Geiger, depuis plusieurs années rédacteur en chef remplaçant, devient le nouveau rédacteur en chef de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* (ASMZ). Le comité

central de la Société suisse des officiers, propriétaire de l'ASMZ, l'a choisi comme successeur du colonel EMG Charles Ott, qui a donné sa démission pour la fin de l'année 1999. Le divisionnaire Geiger a terminé sa carrière militaire comme chef d'état-major de l'instruction opérative. Il est ensuite devenu, pendant plusieurs années, conseiller militaire au CICR. Il a présidé l'Union des rédacteurs de périodiques militaires suisses. Bon vent à Louis Geiger. La *Revue militaire suisse* est toujours prête à collaborer avec sa grande sœur d'outre-Sarine...

Inspection du laboratoire AC de Spiez

Une équipe de spécialistes internationaux, mandatés par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, a effectué à fin février une inspection du laboratoire AC de Spiez. Il s'agissait de vérifier les déclarations annuelles que doit produire le laboratoire et de confirmer l'absence d'activités non permises. Les Etats signataires de la convention sont tenus de déclarer la production, le traitement et la consommation de certains agents chimiques à double usage. Ces agents ont une importance particulière pour l'industrie chimique civile, mais ils peuvent également être utilisés de manière illégale pour la fabrication d'armes chimiques.

Reconversion des installations pour armes chimiques

Le laboratoire AC de Spiez dirige deux projets dans un institut à Moscou. L'un vise au recyclage et à l'élimination respectueuse

de l'environnement de déchets toxiques; l'autre étudie la destruction des gaz nervins, en vue de l'élimination des stocks importants d'armes chimiques en Russie. Ces deux projets sont placés sous la surveillance de l'International Science and Technology Center et sont financés par la Suisse.

A Spiez, cours international de protection contre les armes chimiques

Du 25 au 30 avril, la Suisse a organisé pour la deuxième fois à Spiez, en collaboration avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, un cours pour chefs instructeurs civils et militaires dans le domaine de la protection chimique. 40 spécialistes en provenance de 32 Etats, y ont participé; ils ont été formés par les instructeurs de la Division service de protection AC de l'armée suisse.

Initiative «Economiser dans l'armée»

Le Conseil fédéral a décidé de rejeter sans contre-projet l'initiative populaire «Economiser dans l'armée et la défense générale – Pour davantage de paix et d'emplois d'avenir». L'initiative exige une réduction graduelle des crédits alloués à la défense nationale jusqu'à ce que, dix ans au plus tard après son acceptation, ils soient réduits de moitié par rapport aux comptes 1987. Une acceptation de cette initiative nuirait à la défense nationale et compromettrait la politique de sécurité de la Suisse. Depuis 1991, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a déjà fourni un «dividende de la paix» de quelque 9 milliards de

francs. En outre, des milliers de places de travail seraient perdues, entraînant de lourdes conséquences sociales.

Le chef de l'état-major général à Bruxelles

Le commandant de corps Scherrer, chef de l'état-major général, s'est rendu à Bruxelles du 9 au 12 mars 1999, pour assister à la réunion de travail semestrielle des Etats qui participent au Partenariat pour la paix de l'OTAN. Au cours de cette réunion a été évoquée la situation actuelle en Europe du point de vue politique de sécurité.

Compression de personnel du Département de la défense

Avec la privatisation, le 1^{er} janvier 1999, des entreprises d'armement, la compression de personnel a touché 4124 personnes. Le 31 mars, l'effectif du personnel du DDPS se chiffre à 12509 personnes. Depuis 1990, le Département a réduit son effectif de 7665 personnes. Seules 85 personnes ont dû être licenciées. Pour atteindre l'objectif de 8000 réductions de places de travail d'ici 2001, près de 350 postes doivent encore être supprimés.

Les actes d'un colloque sur la neutralité suisse sortent de presse

En mai 1998, l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires a organisé à Berne un colloque sur le thème *1648-1798-1848-1998: 350 Jahre bewaffnete Neutralität der Schweiz. Permanente Neutralität und Milizsystem im Wandel/1648-1798-1848-1998: 350 ans de neutralité armée suisse. Permanence et évolution de la neutralité armée et de l'esprit de milice en Suisse*. Les Actes du colloque, qui viennent de sortir de presse, rassemblent les cinq contributions présentées à cette occasion:

■ **Oberst i Gst Dr. Marco Jorio**: «Die Schweiz und der Westfälische Friede von 1648»

■ **Cap Derck Engelberts**: «La neutralité armée et les milices du Louable Corps helvétique et de ses alliés en 1798: les limites d'un système»

■ **Maj Hubert Foerster**: «Die bewaffnete Neutralität der Schweiz während der Mediation, 1803-1814/15»

■ **Oberstlt i Gst Dr. Jürg Stüssi-Lauterburg**: «Der militärische Gehalt der Bundesverfassung von 1848»

■ **Alt Bundesrat Kurt Furgler**: «Politisch-strategische Bilanz der bewaffneten Neutralität der Schweiz, eine Synthese» Le texte allemand est suivi d'une traduction intégrale en français par le brigadier Jean Langenberger.

Fascicule d'environ 120 pages broché, Fr 20.- + frais d'emballage et de port. Les commandes sont à adresser au col Dominic Pedrazzini, Secrétaire général ASHSM, Bibliothèque militaire fédérale, 3003 Berne (tél 031/324 50 98, fax 031/324 50 93).